

Le P'tit JU

Le p'tit journal de la Ville de Juvignac, à consommer sans modération

L'actu p.4

La route de Lodève accessible à tous
Logements sociaux : une convention pour Juvignac
Collège : le calendrier du chantier

À votre service p.14

France services :
un guichet proche de
vous et de chez vous

Transitions p.17

L'Hôtel de Ville
et son nouveau jardin
extraordinaire

VILLE DE
JUVIGNAC
Naturellement Humaine

Grand angle p.8

SPORTS

JUVIGNAC DANS LE GRAND BAIN DES JEUX





L'édito du Maire

Chères Juvignacoises,
chers Juvignacois,

Comme chaque année, une grande partie de notre énergie a été consacrée, en ce premier trimestre, à la préparation du budget de notre collectivité. Inscrit à l'ordre du jour du Conseil municipal du 15 avril, il constitue un acte fort qui reflète à la fois nos valeurs, nos principes et nos orientations politiques.

Dans la continuité des engagements pris en 2020 et malgré un contexte d'inflation impactant, la Ville de Juvignac poursuit ses ambitions de modernisation des équipements et des services publics, sans pour autant augmenter ses taux d'imposition.

Pour ne citer que quelques exemples, le chantier du complexe Ludwig Guttman avance à grands pas et sa terrasse ludique sera inaugurée fin mai. Grâce aux talents de jardiniers passionnés et aux agents des services techniques, nous avons également ouvert à tous un jardin en permaculture, le patio de l'Hôtel de Ville. Enfin, les derniers aménagements de la route de Lodève sont en passe d'être achevés, améliorant notablement les connections douces inter-quartiers et le maillage sécurisé des cheminements à Juvignac.

Nous prenons plaisir à agir au quotidien pour construire une ville toujours plus agréable à vivre. Pour continuer à réfléchir à vos côtés, je relancerai, dès le mois de mai, les visites de quartier et viendrai à votre rencontre pour échanger autour des projets qui dessinent l'avenir de notre ville.

Notre satisfaction commune à voir des projets attendus prendre vie ne doit pas, pour autant, nous faire oublier la nécessité d'évaluer les politiques publiques que nous déployons. Comme en 2018 et 2019, une grande enquête visant à recueillir votre perception de la qualité de vie à Juvignac a ainsi été lancée le mois dernier. Vous faites peut-être partie du panel des Juvignacois interrogés. Sachez que l'intégralité des résultats de ce sondage vous sera restituée dans le prochain P'tit JU.

En attendant, j'aurai plaisir à vous retrouver lors des événements qui ponctueront le printemps : de Bouge ! aux Bals pop', de la matinée des nouveaux arrivants au festival Mama Africa Guinguette, je vous invite à venir profiter des bons moments partagés lors de nos fêtes juvignacoises.

C'est aussi comme cela, rassemblés et constructifs, que continue à s'épanouir une Juvignac dynamique et solidaire !

Jean-Luc SAVY

Maire de Juvignac
Conseiller délégué de Montpellier
Méditerranée Métropole

Chapeau, les artistes ! 24 et 25 février, Espace Lionel de Brunélis

Le 25 février dernier, Laurent Roesch, adjoint délégué à la Culture et à l'Événementiel, a dévoilé le verdict du 39^e Salon des artistes régionaux, organisé en partenariat avec Artistes d'Occitanie. Et les lauréats sont : Anik Lescure, sculptrice ; Philippe Leich et André Figueiredo Batista, artistes peintres.

À l'année prochaine pour la 40^e édition !



Swinging in the rain 9 mars, salle Maria Callas

Marla & The Cool Chicken a balayé le mauvais temps : le sextet a fait danser la salle Maria Callas en faisant revivre la grande époque du swing ! Une énergie communicative pour un concert qui clôturait à Juvignac le festival **Le Piano dans tous ses Éclats**, organisé en trio avec les communes de Grabels et de Lavérune.



Un carnaval olympique 23 mars, de l'Hôtel de Ville à la place du Soleil

Ce qui est bien dans un cortège de carnaval, c'est qu'on a de la joie au départ et à l'arrivée ! La preuve avec cette édition 2024, placée sous le signe du sport et des Jeux olympiques. Au rythme de la batucada Arte Cabocla et de la Cie Les Enjolveurs, le défilé de déguisements, de sourires et de petits exploits dans le village olympique créé pour l'occasion a enchanté les Juvignacois !



LE CARNET (très) JUVIGNACOIS

Très bébés

BERTONE Marius (13 nov. 2023)
EL GUERRAB Izza (14 nov. 2023)
BRIN RICHARTE Amaya (27 nov. 2023)
CANTIER Anna (30 nov. 2023)
MARTINEZ Romane (1^{er} déc. 2023)
DUMAS Gaël (18 déc. 2023)
IDRISSI YAHYAOUI Hanna (28 déc. 2023)
HUGUES SAVIGNY Hoenn (8 janvier)
HAMMAMI Solaymane (10 janvier)
GUIGNON Axel (22 janvier)
SADOUKI Jenna (23 janvier)

Traits d'union

MOUSSAOUI Nasreddine
et BOUALLAGA Sabria (18 déc. 2023)

Très regretté(e)s

BILLIETTE Monique (2 déc. 2023)
CULLET Andrée (2 janvier)

* Données fournies par les familles ayant accordé une autorisation de publication à la Ville de Juvignac



Une semaine pour les tout-petits Du 18 au 23 mars

En mars, Juvignac a une nouvelle fois participé à la Semaine nationale de la Petite Enfance. Une invitation à bouger, explorer, écouter et observer lancée aux tout-petits, à leurs parents et à tous les professionnels de la petite enfance qui, en crèches, au Relais Petite Enfance ou à domicile, effectuent un travail remarquable pour le bien-être des familles juvignacoises.

L'actu



12 783

C'est le chiffre officiel de la population juvignacoise, actualisé par l'INSEE au 1^{er} janvier 2024.

EN BRÈVES

Ca coule (pas forcément) de source

Les habitués l'ont peut-être remarqué : la buvette de la Valadière, située au cœur du parc des Thermes, distribue à nouveau son eau depuis le 12 mars dernier. Attention cependant : sa capacité n'est pas maximale. La raison ? La sécheresse, toujours la sécheresse. Pour la source de la Valadière, le principe est simple : l'eau jaillit naturellement grâce à la pression exercée sur une nappe phréatique. Mécaniquement, s'il y a peu de débit dans la nappe, l'eau ne coulera pas des robinets en surface !

La sortie extérieure de la source a, elle, été condamnée, l'eau qu'elle distribue ne faisant pas l'objet de contrôles.

Battues

Les sangliers n'ont pas disparu de Juvignac et les nuisances qu'ils engendrent continuent de préoccuper les habitants et les autorités compétentes. Le sujet fait l'objet de réunions régulières avec les services de la Préfecture et les chasseurs, qui ont permis notamment l'installation d'une cage-piège. En complément, deux battues ont été organisées les 13 et 20 mars, pour un total de 38 individus abattus. Un bilan que l'on ne partage pas de gaieté de cœur, mais qui est nécessaire pour contribuer à la régulation d'une population devenue invasive.

Esprit d'escalier

C'est un constat fait sur le terrain : sur le chemin Thomas Sankara, de nombreux passants raccourcissent leur trajet à pied en empruntant une pente non aménagée en direction de l'école Nelson Mandela. Afin de sécuriser ces habitudes et de proposer un nouveau cheminement piéton vers la future terrasse ludique du complexe Ludwig Guttman, la Métropole de Montpellier réalisera **du 15 avril au 15 mai**, à la demande de la Ville, un escalier en béton entre l'école Nelson Mandela et le chemin Thomas Sankara.

Finances municipales Consultez le Rapport d'orientations budgétaires

Les orientations budgétaires de la Municipalité ont été débattues le 25 mars dernier en Conseil municipal, sur la base du Rapport d'orientations budgétaires (ROB).

Conçu comme un support pédagogique, le ROB est aussi et surtout un document stratégique. Il dresse les grandes orientations du budget, explique comment la Ville finance équipements et services publics, présente les effectifs municipaux et dresse les perspectives financières pour les années à venir.

Prochaine étape : le vote du budget primitif le **15 avril prochain**, en séance de Conseil municipal.



FEUILLETEZ LE ROB

sur juvignac.fr (rubrique « Le budget de la commune ») ou en flashant ce QR code



Prévention Débroussaillage : ne jouez pas avec le feu

Régies par le Code forestier, les obligations légales de débroussaillage représentent un rituel ô combien important pour la sécurité de tous. En 2023, c'est plus de 500 hectares de forêt et plusieurs centaines d'hectares d'espaces agricoles ou péri-urbains qui ont été ravagés par les flammes.

À Juvignac, 238 propriétaires sont concernés. Leurs habitations se situant dans une zone sensible au feu, ils devront débroussailler la totalité de leur parcelle, dans un rayon de 50 mètres autour des constructions.

La Municipalité est soumise aux mêmes obligations sur ses parcelles. Les premières interventions seront finalisées d'ici fin mai.

➤ En savoir plus sur juvignac.fr et feux-foret.gouv.fr



Cadre de vie

Constellations : la rue Jupiter réaménagée

À l'initiative de la Ville, des rencontres entre bailleurs sociaux et acteurs de la gestion des déchets ont eu lieu à l'automne 2023.

Objectif : trouver des solutions pour faciliter les conditions de collecte (ordures ménagères et encombrants) dans les résidences juvignacoises et améliorer le cadre de vie de tous les habitants.

Premier exemple concret de ce travail proactif et concerté : une intervention rue Jupiter, dans le quartier des Constellations, conduite par les équipes de la Métropole de Montpellier.

La configuration de cette rue en forme de « U » ne facilitant pas la collecte, ce réaménagement achevé en mars a consisté à :

- ✓ réorganiser le stationnement pour éviter les stationnements anarchiques gênants
- ✓ créer une place réservée aux personnes à mobilité réduite (PMR) et des stationnements deux-roues
- ✓ mettre en place une zone de rencontre à 20 km/h, où les piétons sont prioritaires, à l'image de ce qui a déjà été réalisé rue Himalia
- ✓ réaliser un itinéraire réservé aux piétons longeant la résidence Le Columba
- ✓ implanter des bancs et des poubelles pour le confort des riverains et des usagers.

Commerces

Place du Soleil : la reprise du local du Casino à l'étude

Les habitants du quartier n'ont pas manqué de s'en émouvoir : la supérette Casino de la place du Soleil a fermé ses portes en mars.

Dans le cadre de sa politique locale de soutien aux activités commerciales, la Ville accompagne le groupe Casino depuis plus de 24 mois et réfléchit à l'avenir de ce local d'activités de proximité.

Une autre enseigne alimentaire pourrait-elle reprendre le bail ? Les études de marché démontrent que le modèle économique d'une petite surface alimentaire au sein du quartier des Constellations reste fragile. Aucun porteur de projet n'a, pour l'instant, manifesté d'intérêt pour une reprise de ce type d'activité.

La Ville continue cependant d'étudier plusieurs scénarios, toujours avec l'objectif d'améliorer l'attractivité et la vitalité du quartier, tout en veillant à la diversité de l'offre commerciale à l'échelle de la commune.

C'est en cours

Collège : un chantier en plusieurs phases

Les équipes mobilisées sur le chantier du collège sont à pied d'œuvre ! Construit par le Département de l'Hérault et dessiné par le cabinet AER ARCHITECTES, l'établissement offrira aux élèves des conditions d'apprentissage optimales dès la rentrée 2025, dans le quartier des Constellations.

Février 2024 → novembre 2024

Construction des bâtiments sud, bordant le chemin Jean Moulin (réfectoire, foyer des élèves, Centre de documentation et d'information)

Février 2024 → février 2025

Construction des bâtiments ouest (vestiaires et salles de classes)

Mars 2024 → mai 2025

Construction des bâtiments nord, bordant la rue Callisto (salles de classes et grande salle d'activités)

Avril 2024 → décembre 2024

Construction des logements des enseignants

Janvier 2025 → avril 2025

Réalisation du plateau sportif et des aménagements de voirie autour du collège.

C'est (presque) fait

La route de Lodève transformée

Voilà plusieurs mois que la Ville et la Métropole de Montpellier travaillent sur le réaménagement de la route de Lodève, dans le cadre d'une métamorphose globale des espaces publics du quartier de Courpouyan.

Et nous y sommes ! Cette artère très empruntée présente un nouveau visage. Plus attractif et surtout plus sécurisé pour les piétons, les cyclistes ou les conducteurs de trottinettes.

Depuis début mars, une piste cyclable et un large trottoir pour les piétons sécurisent leurs trajets depuis le centre-ville ou le quartier Saint-Hubert vers la zone artisanale Terres du Sud, le quartier de Courpouyan ou l'école Maurice Béjart.

Deux tronçons brefs seront « en voie verte » (voie partagée vélos/piétons) en raison de l'étroitesse imposée par le passage sous le pont de la RN109 et la bordure du giratoire Jean Monnet.

À la mi-avril, la signalétique directionnelle, des marquages au sol, des bancs et des corbeilles propreté viendront donner la touche finale.



L'actu



Vélo Tout roule pour les écoliers juvignacois

On ne change pas une équipe qui roule ! La Ville a renouvelé pour trois ans son partenariat avec la vélo-école associative « **Le Bonheur à Vélo** » pour continuer de dispenser aux élèves de CM2 juvignacois la formation « **Savoir rouler à vélo** ».

12 jours d'intervention, 60 heures de formation, 137 écoliers issus des quatre groupes scolaires... En mars et avril, en petits groupes sur le parvis de l'Hôtel de Ville ou en conditions réelles dans les rues de Juvignac, il s'agissait d'apprendre à rouler en toute autonomie et en toute sécurité avant l'entrée en sixième !

La cérémonie de remise des diplômes à nos petits cyclistes se déroulera le vendredi **5 avril** à 11h.



École Nelson Mandela Une expertise judiciaire toujours en cours

Depuis plusieurs mois, le groupe scolaire Nelson Mandela fait l'objet d'une procédure d'expertise judiciaire au long cours en raison de malfaçons observées sur les bâtiments.

Le 4 mars dernier, en concertation avec l'Inspection de l'Éducation nationale, le directeur de l'école et les enseignants, la Ville de Juvignac a pris la décision de fermer l'école pour une journée. Le motif : le déplacement de quatre salles de classes, rendu nécessaire suite au constat de plusieurs zones de toiture fragilisées.

Les résultats des investigations approfondies menées mi-mars sur l'ensemble de la toiture et le calendrier des travaux compensatoires à mettre en œuvre ne sont pas encore connus à l'heure où nous imprimons ces pages.

Dans l'attente du diagnostic complet de la structure et de la toiture, ainsi que des conclusions définitives du rapport d'expertise, la Ville de Juvignac continuera à mobiliser tous les moyens nécessaires pour garantir la sécurité et le bien-être des enfants et des équipes éducatives qui les accueillent.



Mobilités douces Un pédibus... en attendant le vélobus !

Depuis l'automne dernier, certains élèves de l'école Nelson Mandela se rendent à l'école en pédibus, un concept de ramassage scolaire... à pied !

Les trajets, encadrés par des parents, sont assurés sur deux lignes : la ligne « **Astéroïdes** » (au départ de la place du Soleil) et la ligne « **Big Bang** » (des Thermes à l'école). Désormais, leurs parcours sont même balisés par de vrais panneaux marquant la demi-douzaine d'arrêts que compte chaque ligne.

Une signalétique financée par la Ville pour soutenir cette belle initiative de l'association des parents d'élèves « **Les Enfants de Madiba** », qui allie mobilités douces, sensibilisation à la sécurité routière et convivialité.

Prochainement, la Ville expérimentera la mise en service d'un vélobus, un ramassage scolaire à vélo qui se fera à bord d'un véhicule en bois développé par la société nantaise Humbird, qui fonctionne à l'énergie... des mollets !

659

Sur 1 031 communes soumises à la loi SRU, 659 n'ont pas atteint leurs objectifs 2020-2022, soit 64 % des communes françaises

(source : Fondation Abbé Pierre, décembre 2023)

Urbanisme

Logements sociaux : une convention pour Juvignac

La production de logements sociaux est un enjeu majeur en France, et l'Hérault est loin de faire exception. En novembre dernier, un arrêté préfectoral a acté la carence de logements sociaux sur Juvignac. Un état de fait qui nécessite la signature d'une convention entre la Ville, la Métropole et l'Établissement Public Foncier (EPF).

Que dit la loi SRU ?

La loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU), adoptée en 2000, vise à offrir un logement décent à tous, en garantissant une véritable mixité sociale sur chaque territoire. Pour pallier la pénurie de logements sociaux, elle impose aux communes un pourcentage de 25 % sur la part des résidences principales. À Juvignac, au 1^{er} janvier 2022, cette proportion s'élevait à **16,07 %**, soit **922** logements. Un chiffre assumé, mais considéré comme insuffisant aux yeux de l'État. Sans pour autant être récalcitrante, la Ville a déjà signifié au Préfet l'impossibilité d'atteindre cet objectif des 25 % dans des conditions d'accueil correctes.

Quel impact pour Juvignac ?

La première conséquence est financière : la Ville doit désormais s'acquitter d'une amende compensatoire de 250 000 euros, un montant doublé cette année, mais cependant limité du fait des arguments présentés par la commune. La deuxième est juridique : depuis le 17 novembre dernier, la Ville fait l'objet d'un arrêté préfectoral prononçant un constat de carence pour la période triennale 2020-2022, donnant lieu à la signature d'une convention dite « de carence ».

Pourquoi une convention ?

Lorsqu'un constat de carence est établi, la loi prévoit que l'État reprenne la main et transfère le droit de préemption à son représentant dans le département. Ce droit de préemption sera assumé à Juvignac, dans sa dimension opérationnelle, par l'Établissement Public Foncier. Cette convention partenariale permettra de se saisir, en bonne intelligence, des opportunités foncières pour se rapprocher, à terme, de l'objectif des 25 % de logements sociaux.

Quelles sont les modalités de la convention ?

La convention est conclue entre l'État, représenté par l'EPF, la Métropole de Montpellier et la Ville de Juvignac pour une durée de 8 ans et à l'échelle de tout le territoire communal. Le montant maximal de l'enveloppe destinée aux acquisitions foncières ou de biens est de 5 millions d'euros. Cette convention exclut de ses termes toute possibilité d'expropriation.



« Parce qu'elle vise à donner un toit à chacun au nom de la solidarité et de la mixité sociale, la loi SRU est un pilier du pacte républicain. Juvignac assumera sa part, sans toutefois la subir »

Jean-Luc Savy
Maire de Juvignac

Comment préserver notre cadre de vie ?

Depuis 2014, l'équipe municipale a fait le choix de limiter la construction de logements pour maîtriser une évolution démographique déjà significative. Les moyens de préserver notre cadre de vie existent.

Tout d'abord, les règles que la Ville a imposées à travers le PLUi, par exemple en matière de hauteur (R+2 maximum en cœur de ville) ou encore la décision de ne pas ouvrir de nouvelles zones à urbaniser. Ensuite, la compétence municipale en matière de délivrance des permis de construire : depuis 2020, sur **122** demandes de permis déposées pour des constructions de nouveaux logements, **51** ont été refusées par la Ville. Enfin, le rôle de la Charte de la qualité urbaine et paysagère de Juvignac, opposable à tous les porteurs de projets sur le territoire.

Il est également nécessaire de prendre en compte l'évolution du parc de logements sociaux : la période des grands ensembles est révolue, au bénéfice de programmes plus petits, mieux insérés dans le paysage urbain. Le logement social concerne une large part de la population : nos jeunes, nos seniors, les travailleurs essentiels, les salariés à temps partiel ou encore les menacés d'expulsion. **Une question d'intérêt général !**

Grand angle

Juvignac se prend aux Jeux



Relais de la Flamme Olympique, Fête du sport, nouveau complexe sportif et ludique... À l'approche de Paris 2024, Juvignac porte haut son label « Terre de Jeux » et se mobilise pour faire vivre la flamme du sport sur son territoire. Les sportifs juvignacois, eux aussi, partagent leurs rêves et leur passion.

Une ville tout Jeux, tout flamme le 13 mai

Le lundi 13 mai, à 15h30, la Flamme Olympique passera par Juvignac !

Dans l'Antiquité, la Flamme était allumée devant le sanctuaire d'Olympie à l'aide des rayons du soleil pour en garantir la pureté. C'est donc comme une évidence que celle des Jeux de Paris 2024, pour son passage sur le territoire montpelliérain, partira de la **place du Soleil !**

Quel athlète portera le flambeau olympique au départ de Juvignac et jusqu'au quartier de Pierresvives pour le premier relais de la journée ? Les détails du parcours ne sont pas encore connus. Mais une chose est certaine : ce 13 mai sera sportif et festif !

Pour rendre la journée inoubliable, la Ville a choisi de mobiliser les écoliers et les acteurs associatifs juvignacois. En matinée, des **Olympiades** feront vibrer le complexe sportif des Garrigues (gymnase Jean Moulin, Espace Lionel de Brunéls, tennis municipaux Suzanne Lenglen) en attendant le départ de la Flamme.

Sur la place du Soleil, sous la direction de l'artiste **Honck**, les enfants créeront une fresque géante avec des craies de couleurs !

« Ce Relais olympique à Juvignac est un grand honneur pour la commune et une joie immense à partager avec tous les habitants, petits et grands »

Jean-Luc Savy
maire de Juvignac

Venez nombreuses et nombreux pour célébrer un événement historique !



UN PARCOURS TRÈS SÉCURISÉ

Le passage de la Flamme Olympique exige la mise en place d'un dispositif renforcé de sécurisation de son parcours, a fortiori dans un contexte national où le Plan Vigipirate a été rehaussé fin mars au niveau «Urgence attentat».

L'organisation de l'événement à Juvignac aura un impact certain sur les conditions de circulation et de stationnement dans le quartier des Constellations.

La Ville s'attachera naturellement à informer les riverains des mesures qui seront mises en œuvre par les forces de sécurité.





Denis Hurlin, fier porteur de flamme

On a rencontré un homme heureux, qui vivra l'expérience du relais de la Flamme Olympique le 13 mai prochain, comme 11 000 autres sportifs amateurs et bénévoles en France. Triathlète connu pour son engagement associatif à Juvignac, Denis Hurlin s'est confié à l'approche de l'événement.

En janvier, l'annonce tombe : vous porterez la Flamme Olympique. On imagine votre fierté !

Denis Hurlin : J'ai accueilli ma sélection avec joie, bien sûr. Mais je ne suis pas certain d'avoir véritablement mesuré l'importance de l'événement... Sauf quand j'ai vu la réaction de mes proches sur Facebook ! Les derniers Jeux d'été en France, c'était il y a un siècle ! On ne vit ça qu'une fois dans une vie.

Comment s'y prépare-t-on ?

D. H. : Sans pression ! Ce qui m'intéresse avant tout, c'est de contribuer à la promotion du sport. Les porteurs de la Flamme sont surtout des porteurs de messages. Ces 200 mètres, je ne les cours pas pour moi. J'embarquerai en pensée tous ceux qui me sont chers, qui partagent mes valeurs et qui n'ont finalement pas ma chance.

Comment devient-on porteur de la Flamme ?

D. H. : C'est un processus qui s'est concrétisé via mon employeur, le groupe pharmaceutique Sanofi. Partenaire de Paris 2024, Sanofi a ouvert un appel à candidatures en interne. Au regard de mon investissement bénévole en faveur du développement du sport, je n'ai pas hésité une seconde quand l'opportunité s'est présentée de déposer un dossier.



Vous êtes triathlète, pilier du club VO2 Triathlon et co-fondateur de la course Bike and Run à Juvignac. Cette désignation, c'est une marque de reconnaissance ?

D. H. : Oui, une reconnaissance du temps et de l'énergie consacrée à mon club, à ses adhérents, à mon territoire et à tous ceux qui veulent prendre du plaisir en faisant du sport.

Comment a grandi VO2 Triathlon en 15 ans ?

D. H. : Le club a beaucoup œuvré pour le sport sur le plan local et régional. On a permis à de nombreux triathlètes de faire de belles performances dans des courses de prestige, et aux débutants d'entrer dans la discipline avec des conditions d'entraînement idéales. Partis de 5 adhérents, on est aujourd'hui 70 ! Depuis 2021, on a aussi ouvert une école de triathlon, qui accompagne des jeunes de 8 à 14 ans dans un projet sportif et éducatif fondé sur des valeurs saines.

Les porteurs de la Flamme symbolisent «l'énergie du collectif». Ça vous parle ?

D. H. : Le collectif est une valeur fondamentale, qui se forge d'ailleurs dans les clubs. Membres du bureau, bénévoles, sponsors, collectivités, ligues, coachs... Sans eux, pas de moyens, pas d'entraînement de qualité, pas de conseils. Sans oublier l'importance du cercle familial, qui par son soutien fait partie intégrante de l'équilibre d'un sportif.

Le plus bel exploit olympique selon vous ?

D. H. : Les deux médailles d'or de Marie-Jo Pérec sur 200 et 400 mètres, à Atlanta.

Quel(le)s athlètes tricolores allez-vous suivre cet été ?

D. H. : Les triathlètes Vincent Luis et Dorian Coninx, plusieurs fois champions du monde et vrais espoirs de médailles. Et Cassandre Beaugrand, une triathlète talentueuse à côté de qui on a eu la chance de s'entraîner à Montpellier !

Grand angle



Léa Xavier, toujours plus eau !

À 18 ans, Léa Xavier est victime d'un grave accident de la route qui la laisse paraplégique. Nageuse de haut niveau, l'athlète a su se reconstruire grâce à son irrésistible désir de retourner dans l'eau, l'élément dans lequel elle s'est toujours sentie vivante. « Il a fallu tout réapprendre, c'était un nouveau monde », se souvient-elle. « Quand j'ai repris mes esprits après mon coma, je me suis fixée les Jeux paralympiques pour me prouver que j'y arriverai ! »

Son objectif en tête, la nageuse se rapproche de Damien Barral, déjà entraîneur d'une athlète en situation de handicap et président d'AquaNat Juvignac, une école de natation ouverte aux 0-7 ans hébergée dans les locaux de L'Illosens, dans la zone commerciale des Portes du Soleil. « Quand on s'est rencontrés, ça a tout de suite matché. Damien a su trouver les mots pour me motiver. Il m'a portée très loin, il a été l'un des premiers à vraiment croire en moi. »

Une leçon de vie et une aventure humaine

Le handicap, Damien Barral y a toujours été sensible. Titulaire d'une licence STAPS en activité physique adaptée, il a créé une section handisport, qu'il a rattachée à AquaNat : « On accueille tous les nageurs, handisport et valides ensemble, c'est une belle leçon de vie. »

L'entraîneur ne tarit pas d'éloges sur sa nageuse : « C'est une guerrière, avec une impressionnante capacité d'abnégation. » À l'heure où nous écrivons ces lignes, Léa prépare les championnats d'Europe, qui auront lieu du 21 au 27 avril au Portugal. Une première sélection en équipe de France paralympique dont elle compte bien se saisir : « J'espère que j'améliorerai mes temps et que ça m'ouvrira des portes, à commencer par celle des Jeux olympiques. »

Le rêve paralympique

Si les Jeux paralympiques ont aujourd'hui la visibilité qu'ils méritent, ils sont aussi, selon la nageuse, le fer de lance d'une évolution des mentalités : « C'est important qu'une compétition nous réunisse avec les valides, sans aucun rapport de force. Ce regard posé sur nous, c'est aussi un moteur pour le développement du handisport. »

Ultra-motivée et reconnaissante, Léa Xavier a une pensée pour toutes les personnes que la vie n'a pas épargnées : « On est tous capables de se sortir de situations compliquées. Il faut se motiver tous les jours et être déterminé à aller au bout de nos rêves. »

En coulisses, l'équipe d'AquaNat veille sur les rêves de Léa, notamment grâce à Emmanuelle Ferrières, très présente au quotidien. « Dans cette aventure, on forme vraiment un trio. On sait pourquoi on se lève et pourquoi on bosse », confirme Damien Barral. Il sait que la ligne d'eau est encore longue avant Paris 2024, mais croit en sa protégée : « On n'y est pas encore, mais elle est bien partie. »

Léa, bonne route vers Paris !

Retrouvez les portraits de Léa Xavier et Damien Barral en intégralité sur : juvignac.fr



◀ De gauche à droite :
Emmanuelle, Léa et Damien



De gauche à droite :
Henri, Nadia, Marc et Colette,
quatorze tireurs

Dans le viseur d'Artemis : une matinée avec le club de tir sportif de Juvignac

Lorsqu'on pénètre dans le stand de tir municipal de Montpellier, la concentration est palpable. Carabine à l'épaule ou pistolet au poing, les tireurs font entendre le claquement sec des plombs sur les cibles qui leur font face.

C'est ici, près du bois de Montmaur, que les membres d'Artemis s'entraînent 3 à 4 fois par semaine. Cinq clubs et 750 tireurs se partagent les installations, gérées par la Ville de Montpellier.

De quoi se sentir à l'étroit, mais toujours dans la bonne humeur selon l'énergique présidente du club, Nadia Lorente : « Créé en 2010 par cinq anciens membres de l'école d'infanterie de Montpellier, Artemis est un club familial qui compte 35 adhérents, tous là pour se faire plaisir avant tout ! »

Déramatiser l'arme sportive

Au tir, on pratique à 10, à 25 ou à 50 mètres, à l'arme d'épaule ou de poing, debout ou couché. Chaque catégorie a ses spécificités, mais toutes ont un point commun : des règles de sécurité extrêmement strictes. Port du casque obligatoire, signaux lumineux avant déclenchement du tir, coffre-fort sécurisé pour les armes... Rien n'est laissé au hasard.

Nadia Lorente a conscience des idées reçues. « Je suis venue au tir grâce à mon fils. Quand il a débuté, j'avais peur. Puis il a arrêté, et pour ne pas avoir à vendre ses armes... Je me suis mise au tir ! Je ne suis pas pour autant une femme dangereuse ! » L'anecdote montre la nécessité de changer de regard sur la discipline. « Tous les gens qui essayent disent 'Ah mais c'est sympa, en fait !' », ajoute la présidente du club, qui propose des séances découverte les samedis matin.

Un sport en or

Lutter contre les préjugés, voilà peut-être la principale cible. Quatrième sport individuel le plus pratiqué au monde, le tir sportif rassemble plus de 250 000 licencié(e)s en France. « Je rappelle aussi que le tir est discipline olympique, grande pourvoyeuse de médailles : Jean-Pierre Amat, Franck Dumoulin, Céline Goberville, Jean Quicampoix... », insiste fièrement la tireuse. Sans oublier le Montpelliérain Clément Bessagnet, vice-champion du monde et vraie chance de médaille à Paris.

À l'unisson, les pratiquants louent la principale exigence du tir : la concentration. « De la plante des pieds à la racine des cheveux, on apprend à verrouiller notre corps, à travailler l'équilibre. Le tir canalise. À la fin d'un match, l'épuisement physique et mental est total tant la tension est forte. »

L'avenir en ligne de mire

Le club vit au rythme des compétitions locales et nationales. Le 21 mars, huit tireurs ont fait le voyage jusqu'à Châteauroux pour se mesurer aux meilleures gâchettes sur un site flamboyant neuf : le stand de tir officiel des prochains Jeux olympiques. En 2026, ce « National de la Défense » pourrait être organisé à Sète.

Si les tireurs juvignacois espèrent un jour voir l'événement organisé à Montpellier, les priorités sont ailleurs. Pour Nadia Lorente, l'enjeu du développement du club est clair : moderniser les conditions de pratique. « On a besoin de nous équiper pour offrir le meilleur contexte d'entraînement possible à nos compétiteurs. Une nouvelle cible électronique et la rénovation des stands de 10, 25 et 50 mètres seraient déjà un grand pas ! ».

3 questions à...

Nicolas Le Goff, champion olympique

Joueur du Montpellier Volley et champion olympique avec l'équipe de France de volleyball en 2021, Nicolas Le Goff a inauguré en mars l'exposition « Au cœur de l'olympisme ». Interview expresso d'un géant en or.

Que représentent les Jeux olympiques pour vous ?

Les JO restent le Graal, la compétition ultime à remporter. Même quand on l'a déjà gagnée ! Je prépare les prochains comme si c'étaient les premiers, avec la même envie. Et une pression positive parce qu'on jouera chez nous !

L'exposition « Au cœur de l'olympisme » a vu défiler de nombreux élèves juvignacois. Elle est nécessaire, cette transmission aux jeunes des valeurs du sport ?

Au-delà des valeurs, il est aussi important de leur transmettre une culture du sport. Ce goût de la performance, cet engouement autour des grandes compétitions, il faut les entretenir, en faire des leviers de motivation pour les jeunes. Ce sont eux les sportifs médaillés de demain !

Un conseil pour les jeunes qui rêvent de sport de haut niveau ?

Faites-vous plaisir avant tout ! Quand j'ai commencé le volley à 14 ans, je ne me suis jamais dit que je voulais devenir professionnel et faire les JO. Avant d'en faire une discipline où vous vous dépasserez, faites du sport pour vous amuser avec les copains. Le sport apporte de grandes émotions, même au niveau local. Vivez-les à fond. Et si vous voulez réussir, croyez-y, en gardant en tête que ce ne sera pas... 100 % de plaisir !



Grand angle



Complexe Ludwig Guttman : l'usage du futur terrain de football en question(s)

En septembre 2024, le complexe ludique et sportif Ludwig Guttman ouvrira ses portes à tous les Juvignacois. Au cœur de l'appel à candidatures lancé en février par la Ville : la mise à disposition du terrain de football à un club solide, s'engageant à porter un projet fidèle aux valeurs portées par la municipalité. Explications.

Pourquoi ouvrir un appel à candidatures, alors qu'un club de foot existe déjà ?

L'Avenir Sportif Juvignac (ASJ) est un club historique et ses équipes obtiennent des résultats convaincants dans leurs championnats. Pourtant, depuis de longs mois, de trop nombreux manquements ont mis à mal le contrat de confiance qui le liait à la Ville : signalements par des communes voisines de dégradations de vestiaires et d'incivilités ; dommages sur le véhicule municipal mis à disposition et excès de vitesse en présence d'enfants ; défaut répété de présentation de budget, pourtant obligatoire...

Pour accompagner le club et préserver la saison des licencié(e)s, la Ville a tenu à renouveler son soutien logistique et financier en 2023 : location, gestion des fluides et entretien du stade de l'Avy à Grabels (96 000 €) ; vote d'une aide exceptionnelle (12 000 €) ; mise à disposition du gymnase Jean Moulin et d'un minibus, etc.

Les défaillances et la fragilité administrative du club, désormais sans existence juridique après une Assemblée générale conclue sans vote en décembre dernier, ont finalement conduit la Municipalité à lancer cet appel à candidatures.

Quel est l'objectif de l'appel à candidatures ?

Ce dispositif entend affirmer la politique Sport-santé déployée par la Ville, qui privilégie la convivialité, le partage entre générations, l'accessibilité et l'inclusion. Le critère de la performance sportive reste secondaire : il s'agit surtout pour les candidats de porter un projet avec une forte dimension éducative et sociale.

Le club qui bénéficiera des installations devra ainsi se montrer exemplaire dans l'accompagnement des jeunes joueurs, l'accueil à terme d'au moins 50 % de Juvignacois, le développement du foot féminin et celui du handfoot, la promotion des valeurs de citoyenneté, de respect et de fair-play.

La mise à disposition du stade et de ses locaux mutualisés se faisant à titre gracieux, rappelons-le, la Ville sera particulièrement attentive à la rigueur et à la transparence des candidats en matière de gestion administrative et budgétaire.

L'ASJ, sous couvert d'une existence juridique avérée et de pouvoir présenter un projet solide et ambitieux, pourra bien évidemment se porter candidat.

Comment sera désigné le lauréat ?

Les projets candidats seront étudiés en commission Vie associative, composée d'élus de la majorité et de la minorité, avant désignation du lauréat au plus tard le 1^{er} juin 2024. Objectif : préparer au mieux son arrivée au sein du nouveau complexe Ludwig Guttman.



« Il est légitime d'attendre un certain nombre de garanties de la part du club qui utilisera un équipement représentant un investissement public de près de 7 M€ »

Marie-Delphine Parpillon
Conseillère municipale déléguée à la Vie associative et au Sport-santé pour tous



« Bouge ! » fait son retour ! La grande fête du sport de Juvignac se déroulera le samedi 27 avril au parc Saint-Hubert, transformé pour l'occasion en village du sport pour tous.

Une journée animée grâce au dynamisme des associations locales et placée sous le signe du label « Terre de Jeux », manière de célébrer l'activité physique sous toutes ses formes à l'approche de Paris 2024.



Le 27 avril, Bouge au parc Saint-Hubert !

10h 🕒 Lancement des animations

- ✓ **Initiations et démonstrations sportives**, structures gonflables, parcours motricité, escalade, beachvolley, formation aux gestes de premier secours, démonstration du prototype vélo « Le Guidon de la Liberté » par Handicap Sud 34, atelier diagnostic et réparation de vélo par Le Vieux Biclou, etc.
- ✓ **Vous retrouverez sur place les associations suivantes** : Escola de Capoeira Vem jogar, Judo Club de Juvignac, Taïchi Pas à Pas, Montpellier Tae Kwon Do, Jouvence, Yoga Pilates, association sportive du golf de Fontcaude, Juvibad, Juvignac Basket association, Le Quadrille des Grisettes, Retraite Sportive de Montpellier, L'Espace École de danse, Courir à Juvignac, VO2 Triathlon, Seven Gym, APA Mouv.
- ✓ **Buvette & snack** par l'association Les Enfants du Soleil. Possibilité de pique-niquer sur place.

12h 🍷 Inauguration et pot de l'amitié

- ✓ **Apéritif (sans alcool)** offert par la Ville

15h 🕒 Départ de la Color Run

Course encadrée par l'association Courir à Juvignac. Choisissez votre format :

- ✓ **Parcours enfants et PMR** : un tour du parc Saint-Hubert.
Distance : 1,2 km.
- ✓ **Parcours adultes** : aller-retour du parc Saint-Hubert au complexe Ludwig Guttman, à côté de l'école Nelson Mandela.
Distance : 2,4 km.

17h-18h 🎭 Spectacle « Entrailles »

- ✓ Comme le disait Pierre de Coubertin, fondateur des Jeux olympiques modernes, il faut savoir « *allier le muscle et l'esprit* » ! Alors pour clôturer cette Fête du sport, venez assister à un spectacle profond et déjanté, imaginé par la **Cie La Carotte**. Elles sont trois, venues de nulle part, avec comme seule boussole leur gros nez de clown et des histoires à (se) raconter.

À votre service

France services : un guichet unique proche de vous, proche de chez vous

Vous n'êtes pas à l'aise avec les outils numériques ? Vous avez du mal avec le langage administratif ou les démarches en ligne ? Vous n'avez tout simplement pas accès à internet, à un ordinateur ou à un smartphone ?

Bonne nouvelle : ouvert l'an dernier au sein de l'Espace Claude Lévi-Strauss, le guichet France services fait de l'accompagnement numérique sa priorité. Avec une mission principale : vous renseigner et vous aider à accomplir toutes vos démarches administratives. En s'adaptant à tous les profils !

Tout d'horizon des situations rencontrées au quotidien par les agents municipaux, formés par les 11 partenaires institutionnels de France services, qui vous accueillent sur place.



Léna, 26 ans
Mère célibataire aux revenus modestes, elle voudrait obtenir une aide au logement

À l'Espace France services, elle pourra faire des simulations sur le site de la **Caisse d'allocations familiales** et officialiser ses demandes en fonction des droits qui lui sont ouverts. Afin que Léna soit autonome dans la gestion de son dossier, la conseillère France services lui rappellera qu'elle devra effectuer des déclarations de situation tous les trimestres.



Antoine, 18 ans
Il vient d'obtenir son permis de conduire et veut désormais récupérer le précieux sésame

Muni de ses pièces justificatives comme on le lui avait recommandé au moment de sa prise de rendez-vous, Antoine pourra les scanner et remplir sa demande de permis sur ants.gouv.fr, le site de **France Titres**, nouveau nom de l'ancienne Agence Nationale des titres Sécurisés (ANTS). Pour le récompenser après l'obtention de son bac, ses parents ont aussi décidé de lui offrir un voyage. Ça tombe bien : il pourra aussi finaliser sa pré-demande de passeport via France Titres et régler en ligne le timbre fiscal nécessaire.



Liliane, 64 ans
Future retraitée, elle doit créer un compte assurance-retraite pour ouvrir son dossier de demande

En poussant les portes du guichet France services à Juvignac, un conseiller l'accompagnera dans sa démarche numérique : créer si nécessaire une adresse mail ; vérifier l'existence d'un compte via **France Connect**, dispositif numérique d'authentification sécurisée proposé par l'État ; consulter et compléter au besoin son relevé de carrière sur lassuranceretraite.fr ; transmettre officiellement la demande à la CARSAT Languedoc-Roussillon, sa caisse d'assurance-retraite.



Amandine et Sofiane, 32 ans, et leurs deux enfants

Le couple organise des vacances en Espagne et souhaiterait, pour couvrir tout risque pendant le séjour, disposer d'une carte européenne d'assurance maladie pour toute la famille

Direction [ameli.fr](https://www.ameli.fr) ! Amandine et Sofiane ont-ils déjà ouvert un compte sur le site de l'Assurance Maladie ? Si non, il faudra le créer et renseigner toutes leurs informations. Une fois la demande déposée, ils recevront leur carte européenne de santé. Ce petit tour sur [ameli.fr](https://www.ameli.fr) sera aussi l'occasion d'aller visualiser leur décompte de remboursement ou d'apprendre à télécharger une attestation de droits le jour où ils en auront besoin.



Jade, 35 ans

Elle a été récemment licenciée et doit s'inscrire à France Travail

Depuis le 1^{er} janvier 2024, on ne dit plus « Pôle emploi », mais « **France Travail** » ! Avant de retrouver du travail, Jade doit recourir à ses droits. Les agents France services l'aideront à créer son compte et à prendre le temps de finaliser sa démarche d'inscription. Jade se verra ensuite attribuer une agence France Travail de référence et devra actualiser sa situation tous les mois pour continuer à percevoir son allocation mensuelle.



Bernard, 78 ans

Devenu moins autonome qu'auparavant, il a pour projet d'adapter sa salle de bain en installant une douche à l'italienne

À l'Espace France services, Bernard pourra d'abord vérifier son éligibilité à la nouvelle aide **Ma Prime Adapt**, mise en place par le gouvernement depuis le 1^{er} janvier 2024. Ce n'est pas tout : on l'accompagnera dans la création de son dossier sur la plateforme [monprojet.anah.gouv.fr](https://www.monprojet.anah.gouv.fr) et on l'orientera vers un assistant à maîtrise d'ouvrage habilité autonomie (AMO), qui réalisera un diagnostic de sa situation et de ses besoins.



Tiago, 42 ans

Primo-proprétaire et gérant d'une SCI, il a déménagé récemment à Juvignac et ne sait pas comment se mettre en conformité avec les services fiscaux

Tiago pourra être accompagné tout au long de sa déclaration de ressources sur [impots.gouv.fr](https://www.impots.gouv.fr) : comment actualiser sa nouvelle adresse, déclarer son nouveau bien, effectuer ses démarches au titre de la SCI via son espace professionnel, régler en ligne sa taxe foncière quand elle lui sera demandée, etc. S'il a des questions plus techniques, un agent France services lui expliquera comment prendre rendez-vous, sur son espace personnel, avec un agent des impôts.



Frédéric, 51 ans

En plein divorce, il voudrait bénéficier d'une aide juridictionnelle pour payer ses frais d'avocat

Le référent France services commencera par vérifier si Frédéric a droit à l'aide juridictionnelle. Ensuite, il l'aidera à compléter sa demande sur un ordinateur mis à disposition sur place. S'il le souhaite, on pourra également lui fournir une liste de professionnels susceptibles de l'accompagner. C'est aussi ça, France services : un partenaire du réseau des « **Points justice** », des lieux gratuits où des intervenants spécialisés en droit vous renseignent sur toutes vos questions d'ordre juridique.



Samia, 47 ans

Suite à un accident de la route, elle est considérée invalide au sens de la Sécurité sociale (+ de 66 % d'incapacité de travail) et veut demander une pension d'invalidité

Samia pourra faire la démarche sur place via son compte **Ameli**, sur le site de l'Assurance Maladie. Si elle est éligible, sa demande dématérialisée lui permettra d'obtenir une ouverture de droits plus rapide.

Points de vue

Expressions des groupes politiques

Groupe « Ensemble pour l'Avenir de Juvignac »

RETABLIR LA DEMOCRATIE MUNICIPALE...

La démocratie est-elle une réalité au niveau de notre municipalité ?

C'est surtout un leurre pour imposer des décisions déjà prises en amont par Mr. le Maire et son équipe. Nous dénonçons la difficulté pour les conseillers municipaux d'opposition d'exercer leur mandat dans de bonnes conditions. Avec des moyens matériels et financiers réduits à néant, des relations difficiles avec l'équipe dirigeante, des droits à la communication restreints, des possibilités d'expressions réduites à peu de chagrin lors des Conseils Municipaux (CM) et lors des commissions, on ne peut pas parler de démocratie.

Mr le Maire et certains de ces adjoints prennent de haut toute opposition, nous dénonçons ces attitudes suffisantes. Nous n'avons aucun accès aux dossiers en amont des commissions. Les délais de transmission des ordres du jour et des annexes du CM sont beaucoup trop courts et ne nous permettent pas de préparer les CM correctement. Il n'y a jamais de véritables débats lors des CM. Tout est déjà acté, rien n'est discutable ou modifiable. Les votes des conseillers de la majorité se font-ils par allégeance ou par conviction ? Les ordres du jour des commissions ne portent souvent que sur les délibérations présentées en CM. Les « échanges » ne sont pas constructifs et ne permettent pas d'élaboration commune des projets. A croire que les conseillers d'opposition sont des incompetents dans tous les domaines.

Il est urgent de rétablir la démocratie à Juvignac !

Patricia WEBER

Conseillère municipale
Conseillère métropolitaine
Vice-présidente du Conseil départemental

Cher(e)s Juvignacois(es),

Focus sur la démarche simplifiée pour les demandes d'aides à l'autonomie à domicile pour les seniors.

Jusqu'à présent, selon leur situation personnelle, les seniors devaient remplir 3 dossiers distincts pour les différents organismes : le Département, la CARSAT et la MSA, la sécurité sociale agricole.

Depuis le 1^{er} janvier 2024, un formulaire unique existe sur le site herault.fr et le portail national d'information pour les personnes âgées et leurs proches afin de faciliter toute demande d'aide à l'autonomie. Une fois complété, ce dossier sera orienté vers l'un des trois organismes compétents pour traiter la demande.

Fabrice THIRY Président du groupe « Rassemblement pour Juvignac »

Dans deux ans, les Juvignacois pourront s'exprimer en ce qui concerne l'avenir politique de notre ville.

Le tout vélo au détriment de ceux qui veulent continuer à utiliser leur voiture.

L'insécurité qui devient un problème récurrent dans la totalité des quartiers.

Un collègue enclavé dans les Constellations qui commence déjà à connaître des points de vente de drogue ; la clientèle sera toute trouvée !

Les idéologues avancent sans jouer la transparence avec des électeurs qui pensent que la liste majoritaire est sans étiquette, ce qui est parfaitement faux.

Le Rassemblement pour Juvignac avance avec des positions qui sont connues.

Nous faisons appel à toutes les bonnes volontés pour nous rejoindre pour 2026.

Ensemble créons une alternative.

Thiryfabricebernard@gmail.com

Jacques DE CHAMBRUN

Conseiller municipal

Le texte de M. Jacques de Chambrun ne nous ayant pas été transmis dans les délais et conditions définis par le règlement intérieur du Conseil municipal, la rédaction n'a pas été en mesure de le publier.

Les textes des tribunes sont imprimés tels qu'ils ont été adressés à la rédaction par leurs auteurs.



**PROCHAINS
CONSEILS MUNICIPAUX**

**LUNDIS 15 AVRIL
ET 17 JUIN**

Hôtel de Ville, 19h

Transitions



Jeanne Macherez, ingénieure agronome, entourée des agents municipaux du service Parcs & Jardins et des compagnons d'Emmaüs Rodez.

Un jardin extraordinaire à l'Hôtel de Ville : récit d'une métamorphose

Troisième phase du projet « Permaculture urbaine » initié par la Ville en 2022 en collaboration avec l'association Les Permaculteurs, le patio de l'Hôtel de Ville est devenu un jardin urbain, co-construit par les élus, les agents municipaux et les habitants du quartier. Un lieu ouvert à tous, qui acte que l'écologie est vectrice de lien social et de partage.

Bienvenue dans votre nouveau patio ! Pour Jeanne Macherez, ingénieure agronome pilote de cette métamorphose, sa réussite tient au passage « *d'un jardin statique et minéral à un lieu accessible et bientôt luxuriant, avec plantes, fleurs et arbustes, des espèces adaptées au climat méditerranéen, qui demandent peu d'entretien* ».

Biodiversité, esthétique et usages publics

L'objectif poursuivi par les Permaculteurs : allier esthétique et biodiversité, en proposant « *un véritable jardin des sens, avec des floraisons étalées toute l'année, permettant aux insectes de se nourrir et aux humains de s'émerveiller* ».

L'écran végétal qui couvre les baies vitrées de l'Hôtel de Ville est composé de lianes comestibles et/ou persistantes (kiwis, glycines), laissant entrer le soleil ou le voile, selon la saison. Dans les bacs, aussi conçus pour servir de bancs, vous trouverez plutôt de la « permaculture maraîchère » : asseyez-vous et goûtez un fruit ou un légume de saison, à votre guise... toujours avec modération pour en laisser aux autres !

Semer l'économie sociale et solidaire

Pour rester dans cet « esprit permaculture », le maître-mot a été la sobriété. Justine Blo, adjointe à la Participation citoyenne, insiste : « *La sobriété est ici énergétique, budgétaire et humaine. Une attention particulière a été portée aux ressources utilisées, dans une logique de réemploi* ».

« *Ce jardin partagé en centre-ville, accessible à tous, est une aventure humaine et solidaire.* »

Justine Blo Adjointe déléguée à la Démocratie locale et à la Participation citoyenne



Les copeaux de bois ? Ils viennent d'un stock entreposé au centre technique municipal. Le mobilier ? Fabriqué par les compagnons Emmaüs de Rodez à partir de meubles cassés. La terre ? Réutilisée en grande partie grâce au remblai...

Pour mettre en œuvre ce joli projet, les agents des services techniques municipaux ont aussi mis les mains... dans la permaculture ! « *Quatre jours de formation, un réel engouement et beaucoup d'investissement : cette synergie nous a tous portés* », explique Jeanne Macherez. Justine Blo renchérit : « *Pour la Ville, la formation est primordiale : elle est ludique pour les habitants, à travers les ateliers qui seront proposés, et professionnelle pour les agents, qui diversifient leurs compétences.* »

Désormais prêt à accueillir ses premiers visiteurs, le patio sera officiellement inauguré le **mercredi 24 avril**, pendant la Semaine verte organisée à la Médiathèque du 21 au 28 avril.

LES RENDEZ-VOUS PERMACULTURE DU PRINTEMPS



MERCREDI 24 AVRIL :

Inauguration du patio de l'Hôtel de Ville (atelier plantation de 13h30 à 15h30, temps officiel de 16h à 17h30)

DU 4 AU 29 MAI :

Ateliers des Permaculteurs : initiation à la vie du sol, plantation d'aromatiques, cultures de saison, fabrication et installation d'oyas...

En savoir plus sur juvignac.fr



Jamais sans ma newsletter

Vous souhaitez être informé(e) des actualités et des événements culturels dans votre commune ? Inscrivez-vous gratuitement à la newsletter de la Ville sur juvignac.fr et recevez-la dans votre boîte mail chaque début de mois !

Ça se passe près de chez vous

DU 2 AVRIL AU 30 MAI

**EXPOSITION
« DÉTOURNEMENTS »
PAR LUIS PANNIER**

Hôtel de Ville et Médiathèque

Le peintre franco-vénézuélien Luis Pannier dévoile ses détournements d'images et œuvres connues, ainsi qu'une série d'œuvres en 3D en partenariat avec l'association Artel.



VENDREDI 5 AVRIL

**APÉRO LIVE : CONCERT
D'ESKELINA**

Médiathèque Théodore Monod, 18h

Accompagnée à la guitare, la talentueuse suédoise Eskelina chante dans la langue de Brassens sa vision du quotidien, ses histoires d'amour, ses tranches de vie.

🏠 Entrée libre, sur réservation :
📧 mediatheque@juvignac.fr

MERCREDI 24 AVRIL
**INAUGURATION DU NOUVEAU
PATIO DE L'HÔTEL DE VILLE**

Hôtel de Ville, 16h-17h30

Temps officiel et buffet musical en présence de l'association Les Permaculteurs.



SAMEDI 27 AVRIL

**« BOUGE ! », LA FÊTE DU
SPORT DE JUVIGNAC**

Parc Saint-Hubert, 10h-18h

Initiations, démonstrations et animations en présence des associations sportives de Juvignac.

15h : départ de la Color Run (2 parcours enfants/adultes).

SAMEDI 27 AVRIL

TROC DE THÉODORE

Médiathèque Théodore Monod, 10h-17h

Graines, semis, astuces... Échangez tout ce qui est bon pour votre jardin ! Atelier jardinage « Silence, ça plante ! » de 14h à 16h.

🏠 Réservation conseillée pour l'atelier :
📧 mediatheque@juvignac.fr

SAMEDI 27 AVRIL

SPECTACLE « ENTRAILLES »

Parc Saint-Hubert, 17h-18h

Un spectacle déjanté de clowns imaginé par la Cie La Carotte et présenté par la coopérative Créature.s Créatrice.s dans le cadre du festival LUN.E.S. À partir de 7 ans.

🏠 Entrée libre

SAMEDI 27 AVRIL

**EXPOSITION MO.CO.
« ENTRE LES LIGNES »**

MO.CO., 13 rue de la République à Montpellier, 14h30

Visite guidée du projet commun « Entre les lignes. Art & littérature », où des autrices et auteurs exposent leurs liens avec la création contemporaine.

🏠 Gratuit sur inscription : 04 67 10 40 37 –
📧 patrimoines@juvignac.fr

DU 2 MAI AU 29 JUIN

EXPOSITION « LESLIE DI »

Médiathèque Théodore Monod

Leslie Di propose un art à la fois visuel et musical, aux contrastes prononcés et aux inspirations latino-américaines.

Vernissage-concert : jeudi 2 mai, 18h

🏠 Entrée libre, sur réservation :
📧 mediatheque@juvignac.fr

SAMEDI 4 MAI

**ATELIER : LA CUISINE
POLYNÉSIE**

Médiathèque Théodore Monod, 10h

En partenariat avec Traiteur Air Ô Délices.

🏠 Entrée libre, réservation conseillée :
📧 mediatheque@juvignac.fr

SAMEDI 4 MAI

**CONCERT DE MUSIQUE
DE CHAMBRE**

Hôtel de Ville, 20h

Classes de Perceval Gilles (violon) et Hugues Chabert (piano), avec la participation des étudiants du Conservatoire à Rayonnement régional de la Métropole de Montpellier.

🏠 Entrée libre



Dites-le à votre boîte aux lettres : le « P'tit Ju » n°27 débarque fin juin !



Jours de marché

Les jours de marché à Juvignac, c'est le mercredi sur la place de la Lavande (☉ 7h30-13h) et le samedi sur la place du Soleil (☉ 7h-13h). Les commerçants locaux seront ravis de vous faire découvrir leurs spécialités !



Une question sur un spectacle ?

☎ 06 21 02 61 94 ✉ culture@juvignac.fr

JEUDI 16 MAI

CONFÉRENCE : « L'ART DANS LA VILLE »

Maison des projets
(place de la Lavande), 20h

Directeur de l'École d'architecture de Montpellier, Thierry Verdier propose une conférence dans le cadre d'un cycle dédié au rapport de l'humain aux villes.

📄 Gratuit sur inscription : ☎ 04 67 10 40 37
✉ patrimoines@juvignac.fr

VENDREDI 17 MAI

JEU DE PISTE : « LA VENGEANCE DE LA MOMIE »

Médiathèque Théodore Monod, 18h

1933. Des archéologies réveillent par mégarde la momie d'Ousermaâtré... Partez à l'aventure pour calmer sa colère !

📄 À partir de 7 ans. Entrée libre, réservation conseillée : ✉ mediatheque@juvignac.fr



SAMEDI 25 MAI

ENQUÊTE PATRIMOINE : « EN BONS THERMES »

Parc des Thermes, 17h et 20h30

Spécialiste de jeux de rôle, Le Manoir du Crime vous propose de mener l'enquête en équipe autour du pavillon des Thermes. Un voyage dans le temps plein de suspense ! Durée : 2h.

📄 Entrée libre, sur inscription :
✉ association-manoirducrime.fr

☎ Renseignements : 04 67 10 40 37

SAMEDI 25 MAI

RENCONTRE AVEC LA MOSAÏSTE CAROLE BOUBLI

Médiathèque Théodore Monod, 10h30

Carole Boubli travaille pour la restauration, la décoration, la création artistique contemporaine et de bijoux. Atelier créatif à 14h30, entrée libre à partir de 8 ans, réservation conseillée : ✉ mediatheque@juvignac.fr

MERCREDI 29 MAI

INAUGURATION DE LA TERRASSE LUDIQUE DU COMPLEXE L. GUTTMANN

Complexe Ludwig Guttman (à côté de l'école Nelson Mandela)

Temps officiel et animations sportives et ludiques pour tous les publics. Testez les bosses du pumtrack, les modules de fitness ou le nouveau terrain de basket !

DU 3 AU 27 JUIN

EXPOSITION « FLÂNERIES PHOTOGRAPHIQUES » PAR ANNICK MOLLIÈRE

Hôtel de Ville

Faune et flore, paysages, portraits, photos de rue, fantaisies techniques... Le regard de la photographe juvignacoise est singulier !

Vernissage : jeudi 6 juin, 18h30

Votre agenda citoyen

LUNDIS 15 AVRIL
ET 17 JUIN

CONSEILS MUNICIPAUX

Hôtel de Ville, 19h



JEUDIS 25 AVRIL ET 6 JUIN

PERMANENCES DU MAIRE

Le 25 avril à l'Espace Lévi-Strauss

Le 6 juin à l'Hôtel de Ville

Sans rendez-vous, 17h30-20h

DIMANCHE 28 AVRIL

HOMMAGE AUX VICTIMES ET HÉROS DE LA DÉPORTATION

Hôtel de Ville (Allée du Souvenir), 11h30

MERCREDI 8 MAI

VICTOIRE DU 8 MAI 1945

Hôtel de Ville (Allée du Souvenir), 11h30

MERCREDI 22 MAI

VISITE DE QUARTIER : VOS ÉLUS AU LABOURNAS

Jardin des Pèlerins, 17h-20h

SAMEDI 8 JUIN

HOMMAGE AUX MORTS POUR LA FRANCE EN INDOCHINE

Hôtel de Ville (Allée du Souvenir), 11h30

MARDI 18 JUIN

84^E ANNIVERSAIRE DE L'APPEL DU 18 JUIN 1940

Hôtel de Ville (Allée du Souvenir), 11h30

MERCREDI 19 JUIN

VISITE DE QUARTIER : VOS ÉLUS À LA PLAINE

Jardins de la salle J-L. Herrault, 17h-20h



SAMEDI 18 ET DIMANCHE 19 MAI FESTIVAL MAMA AFRICA GUINGUETTE

Parc des Thermes, de midi à minuit

Afro-market, expo, ateliers et concerts live : Balaphonik Sound System, Natty Zouk « Tribute to Kassav' », Sweet Gombo, Sabar M'Bolo, Afro Caribbean Beat Social Club...

En partenariat avec l'association Rankart.

📄 Entrée libre, en plein air

MERCREDI 22 MAI

ATELIER CRÉATIF : ROBOTS ET LÉGO

Médiathèque Théodore Monod, 14h30

Initiez-vous à la programmation informatique à partir de modèles en briques LEGO. En partenariat avec Brick for kids.

📄 À partir de 7 ans. Entrée libre, réservation conseillée : ✉ mediatheque@juvignac.fr





BOUGE!

SAM. 27 AVRIL
10h-18h

PARC ST-HUBERT



FÊTE DU SPORT